

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Pyrénées-Orientales

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	5

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage

Objet
FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Délibération n° 2026-004

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TAULIS**

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 066-216602037-20260403-2026004-DE

Séance du : 03 avril 2026

L'an deux mille vingt six

Et le trois avril à 09h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Taulis, sous la présidence de Bruno FABRO, 1^{er} Adjoint

Présents : Bruno FABRO, Marie-Ange JACQUET, Benoit ISSARTEL, Marina ROCHE

Absents : Martine MAUGUIN-BOHER, Marine ESCRIBANO, Romain CAYUELA,

Procuration : Marine ESCRIBANO a donné procuration à Marie-Ange JACQUET

Madame Marie-Ange JACQUET a été nommée secrétaire.

FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-12 ;

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022,

Vu le décret n°2012-1246 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte des résultats synthétiques et des taux de contribution et produits afférents,

Considérant que le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du Compte Financier Unique,

Considérant les éléments susvisés,

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totale	73 600.00	122 357.86	195 957.86
	Recettes Réalisées	81 980.49	155 516.40	237 496.89
DEPENSES	Prévisions budgétaires totale	178 517.94	246 400.00	424 917.94
	Dépenses réalisées	10 687.65	143 963.62	154 651.27
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	+ 71 292.84	+ 11 552.78	+ 82 845.62
Résultats antérieurs reportés		+ 104 917.94	+ 124 042.14	+ 228 960.08
Résultat cumulé		+ 176 210.78	+ 135 594.92	+ 311 805.70

Le Conseil Municipal, après que Madame le Maire soit sortie de la salle, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2025 de la commune de TAULIS
- DE DONNER pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme.

L'Adjoint au Maire,



Bruno FABRO

Le Maire,



Martine MAUGUIN-BOHER